

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc siège en séance ordinaire, ce quatrième jour du mois d'août deux mille vingt-cinq (4 août 2025) à 19h00, au centre communautaire, au 520, chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc. »

Sont présents à cette séance:

- Claude Mayrand, maire
- Michel Goudreault, conseiller
- Diane Rivard, conseillère
- André Bordeleau, conseiller
- Louis Tremblay, conseiller – à compter de 19 h 15
- Claude Frigon, conseiller
- François Bruneau, conseiller

Les membres présents forment le quorum requis par la Loi.

Assiste également à la séance: Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00), sous la présidence de Monsieur Claude Mayrand, maire et président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025

AFFAIRES COURANTES

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025

02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

03. CORRESPONDANCE

04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1 Nomination de madame Linda Migneault – adjointe à la présidente d'élection

06. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Schéma de couverture de risques – dépôt du rapport d'activités 2024 / an 6

07. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Acceptation de l'offre de service de l'entreprise Service Plus GM pour le fauchage et débroussaillage
- 7.2 Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement – sécurisation
- 7.3 Attribution d'un contrat – Construction des Pionniers (panneau d'information)

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- 7.4 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – inspection du chemin du Lac-Jackson
- 7.5 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – ponceau chemin Saint-Joseph
- 7.6 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – PIRLL - ponceaux
- 08. **URBANISME**
 - 8.1 Autorisation de signature – Acte de servitude – Lot 4 096 606
 - 8.2 Avis de motion du premier projet de règlement 2025-07
 - 8.3 Adoption du premier projet de règlement 2025-07
- 09. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Adoption du Règlement 2025-04 relatif aux compteurs d'eau
- 10. **ENVIRONNEMENT**
 - 10.1 Tarification – station de lavage des embarcations
 - 10.2 Dépôt d'une demande d'aide financière – Fonds de soutien à l'environnement – rayonnement local volet 3
- 11. **DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS**
- 12. **AUTRES SUJETS**
- 13. **PRÉSENCE À LA SÉANCE**
- 14. **MENTION DES ÉLUS**
- 15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AFFAIRES COURANTES

01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025

2025-08-352

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025 en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

ADOPTÉE

02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2025-08-353

À ces causes, il est proposé par Diane Rivard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le procès-verbal de la séance ordinaire soit, et est adopté, tel que rédigé.

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

ADOPTÉE

03. CORRESPONDANCE

01. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

02. GOUVERNEMENT DU CANADA

**03. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC DE MASKINONGÉ) et/ou
MUNICIPALITÉS**

3.1 Municipalité de Saint-Samuel: demande d'appui - dénonciation au
gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de
certains programmes destinés aux municipalités

04. CONVOCATION / INVITATION

4.1. Proches aidants de la MRC de Maskinongé: invitation du 30e anniversaire
et inauguration du salon des proches aidants

05. DEMANDE DE SOUTIEN - AIDE FINANCIÈRE

06. LETTRE CITOYENNE

07. AUTRES

7.1 Mauricie Arts Vivants: programmation 2025

04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC			
LISTE DES DÉBOURSÉS			
NO PRÉLÈVEMENT	NOM DU FOURNISSEUR		MONTANT
503874	Bell - Bibliothèque		76.30 \$
503875	Bell - Écocentre		83.35 \$
503876	Bell - Ligne mesures d'urgence - c.c.		107.50 \$
503877	Bell - Bureau municipal		76.30 \$
503878	Bell - Centre communautaire		82.05 \$
503879	Bell Mobilité - Cellulaires		270.22 \$
503880	Cooptel - Internet_centre communautaire		62.03 \$
503881	Cooptel - Internet, Téléphonie_1890, ch. Principal		138.50 \$
503882	Cooptel - Internet_parc récréoforestier		70.88 \$
503883	Hydro - 200, ch. de la Canadienne (eaux usées)		489.63 \$
503884	Hydro - Luminaires		375.39 \$
503885	Hydro - Garage municipal		643.59 \$
503886	Hydro - Ch. du Galet Station # 1		296.21 \$
503887	Hydro - Ch. du Canton - Station # 2		101.89 \$
503888	Hydro - Aqueduc village		400.27 \$
503889	Hydro - Centre communautaire		869.51 \$
503890	Hydro - Bureau municipal + Caserne		913.32 \$
503891	Ministère du revenu du Québec		21 256.08 \$
503892	Moisson Mauricie / Centre-du-Québec		80.00 \$
503893	Nayax Canada Inc. - Station de lavage_borne de paiement		11.44 \$
503894	Nuvei - Station de lavage_borne de paiement		51.45 \$
503895	Global Payments direct Inc.		47.49 \$
503896-97	Receveur général du Canada		7 974.30 \$
503898	Union vie mutuelle - assurances collectives		8 634.24 \$
503899	Carte Visa Desjardins		2 906.94 \$
503900	Trust Banque Nationale		6 123.60 \$
			52 142.48 \$
MASSE SALARIALE NETTE - DATE DE PAIEMENT			
Conseil municipal			5 912.59 \$
Employés municipaux			81 249.26 \$
			87 161.85 \$
		TOTAL	139 304.33 \$

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

LISTE DES COMPTES A PAYER			
# chèque	Nom du fournisseur	Montant	Description
17542	CLAUDE MAYRAND	1 148.60 \$	INSCRIPTION AU CONGRES 2025
17543	PROCHES AIDANTS DE LA MRC DE MASKINONGE	250.00 \$	FONDS PARTICIPATIFS MATHIEUSAINTOIS
17544	MICHEL GOUDREAU	1 148.60 \$	INSCRIPTION AU CONGRES 2025
17545	MICHEL GOUDREAU	337.80 \$	DEPLACEMENTS - OBVRLY & RIVE UQTR
17546	MICHEL GOUDREAU	87.65 \$	STATION DE LAVAGE DE BATEAU - ACHAT DE MATERIAUX, REPAS
17547	FRIGON CLAUDE	35.04 \$	STATION DE LAVAGE DE BATEAU - REPAS, TRANSP., INST. BORNE
17548	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	333.59 \$	ART. DE QUINCAILLERIE - ENTRETIEN & REPAR. DES VEHICULES
17549	ADN COMMUNICATION	213.66 \$	SITE INTERNET & ALERTES MUNICIPALES
17550	ANDROÏDE	1 557.55 \$	ADMINISTRATION INFORMATIQUE
17551	AUDI C	1 494.68 \$	LOISIRS - FETE NATIONALE
17552	BELLEMARE ENVIRONNEMENT	529.66 \$	DISPOSITION DES MATIERES RECYCLABLES
17553	GARAGE BELLEMARE MOTO INC.	89.67 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE
17554	BIONEST	5 749.72 \$	ENTRETIEN & REPARATION OUTILLAGE ET EQUIPEMENT
17555	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	108.00 \$	FONDS DE L'INFORMATION FONCIER
17556	BUROMOBIL ST-MAURICE INC.	2 483.47 \$	LOCATION MACHINERIE OUTILLAGE
17557	GROUPE MELCARM INC.	285.13 \$	FOURNITURES DE BUREAU - PHOTOCOPIE
17558	CAMELEON SOLUTIONS INTEGREES	643.86 \$	LOISIRS - LA GRANDE CORVEE - COROPLASTS
17559	CANAC	218.12 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE - ENTRETIEN BATISSE
17560	CLAUDE GRENIER RESSOURCES HUMAINES INC.	34.49 \$	SERVICES PROFESSIONNELS
17561	GROUPE COLAS QUEBEC INC.	9 891.95 \$	RESURFAÇAGE DES CHAUSSEES
17562	GROUPE CLR	428.12 \$	COMMUNICATION
17563	CSS DE L'ÉNERGIE, ECOLE TORTUE-DES-BOIS	3 102.90 \$	FRAIS D'EXPLOITATION DU GYMNAS
17564	CONSTRUCTION DJL INC.	2 145.33 \$	ASPHALTE CHAUDE
17565	CRSBP	67.76 \$	FOURNITURES DE BUREAU - ACHAT DE LIVRE
17566	LES ENTREPRISES CLAUDE HOULE INC.	1 609.65 \$	PROGRAMME D'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVES
17567	GESTION REJEAN DESAULNIERS INC.	120.00 \$	DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
17568	FILGO - DESHAIES ENERGIES	2 613.81 \$	ESSENCE ET HUILE DIESEL
17569	DUGAS MECANIQUE MOBILE	4 494.60 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VEHICULES
17570	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY (1991) INC.	161.77 \$	SABLE
17571	9443-8520 QUEBEC INC. - EPICERIE A. LANGLOIS	53.40 \$	ALIMENTS - LOISIRS - FETE NATIONALE
17572	RAYNALD FORGET EXCAVATION INC.	3 471.75 \$	PIECES & ACCESSOIRES
17573	F.Q.M. ASSURANCES INC.	1 308.00 \$	MODIFICATION ASSURANCE DES BIENS
17574	REMI GIGUERE	830.00 \$	LOISIRS - FETE NATIONALE
17575	REMORQUAGE GILBERT INC.	273.06 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VEHICULES
17576	ICIMEDIAS INC.	1 536.07 \$	AVIS PUBLIC
17577	HOCKEY LEMAY - SPI	33.09 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE
17578	CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIERE QUEBEC	700.66 \$	AIDE TECHNIQUE - ESTAMPILLAGE DE BOIS_SCENE EXTERIEURE
17579	KENWORTH MASKA - SUCC. SHAW.	191.55 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VEHICULES
17580	LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	956.96 \$	ECO-CENTRE
17581	LIBRAIRIE POIRIER	31.45 \$	ACHAT DE LIVRE
17582	LOCATION ST-TITE INC.	579.47 \$	LOCATION MACHINERIE ET OUTILLAGE
17583	MA-TH INC.	735.84 \$	ESPACE PUBLIC - SCENE EXTERIEURE
17584-85	J. Y. MARTEL TRANSPORT INC.	8 875.24 \$	ECO-CENTRE
17586	METAUX LAMY INC.	124.61 \$	MATERIAUX POUR STATION DE LAVAGE DE BATEAU
17587	MRC DE MASKINONGE	2 455.15 \$	QUOTE-PART - COUR MUNICIPALE - ADMIN. INFORMATIQUE
17588	MRC DE MASKINONGE	9 327.12 \$	ENFOUISSEMENT DES DECHETS
17589	MARQUAGE TRAÇAGE QUEBEC	24 620.65 \$	LIGNAGE DES CHAUSSEES
17590	NORDIKEAU INC.	1 358.71 \$	SERVICES TECHNIQUES - ANALYSE EN LABORATOIRE
17591	PG SOLUTIONS INC	247.20 \$	ADMINISTRATION INFORMATIQUE
17592	PLOMBERIE DE L'ENERGIE INC.	1 087.15 \$	ENTRETIEN & REPARATION - BATISSE
17593	PLURITEC LTEE	6 691.55 \$	SERVICES TECHNIQUES - IMMOB. EN COURS - PROJET PUIITS #
17594	PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT LTEE	703.64 \$	ENTRETIEN - INSTALLATIONS SEPTIQUES
17595	R.L. DISTRIBUTEUR ENR.	173.29 \$	PRODUITS CHIMIQUES
17596	SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES 360 LTEE	27 671.71 \$	COLLECTE & TRANSPORT DES ORDURES
17597	SOMAVRAC (C.C) INC.	25 565.57 \$	ABAT-POUSSIERE
17598	9E VAGUE INC.	5 030.16 \$	LOISIRS - FETE NATIONALE
17599	PETITE CAISSE	99.60 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE - LOISIRS - MARCHÉ PUBLIC
		166 117.83 \$	

Je, Anne-Claude Hébert-Moreau, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

2025-08-354

Il est proposé par Claude Frigon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil adopte la liste des comptes soumis et en autorise les paiements.

ADOPTÉE

05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1 Nomination de madame Linda Migneault – adjointe à la présidente d'élection

Considérant que les élections municipales auront lieu le 2 novembre 2025;

2025-08-355

Il est proposé par François Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil nomme madame Linda Migneault en tant qu'adjointe à la présidente d'élection.

ADOPTÉE

06. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Schéma de couverture de risques – dépôt du rapport d'activités 2024 / an 6

Considérant que le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 250/08/18;

Considérant la demande de modification au schéma de couverture de risques incendie acheminée au ministère de la Sécurité publique le 19 avril 2023 par la résolution 88/04/2023;

Considérant que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie chapitre S- 3.4 stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

2025-08-356

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil autorise le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, sa transmission à la MRC de Maskinongé, accompagné de la présente résolution, afin que cette dernière l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

07. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Acceptation de l'offre de service de l'entreprise *Service Plus GM* pour le fauchage et débroussaillage

Considérant l'offre de service reçue de l'entreprise *Service Plus GM* pour le fauchage et le débroussaillage des fossés de divers chemins de la Municipalité, au taux horaire de cent soixante-quinze dollars (175,00 \$), plus taxes;

2025-08-357

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil accepte l'offre de service de l'entreprise *Service Plus GM* pour le fauchage et le débroussaillage des fossés de divers chemins de la Municipalité, tel que précisé dans l'offre datée du 6 juillet 2025;

Que cette dépense soit imputée au compte - portant le # 02 32000 516.

ADOPTÉE

7.2 Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement – sécurisation

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que le chargé de projet de la Municipalité, M. Marc-André Bergeron, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

2025-08-358

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

résiliée, et certifie que Mme Anne-Claude Hébert-Moreau est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

7.3 Attribution d'un contrat – Construction des Pionniers (panneau d'information)

Considérant que la Municipalité souhaite avoir un panneau d'information au centre du village;

Considérant la soumission reçue de l'entreprise *Construction des Pionniers*, au montant de quatre mille huit cent cinquante-trois dollars et vingt cents (4 853,20 \$), plus taxes;

Considérant que cette offre est jugée conforme pour la Municipalité;

2025-08-359

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil octroie le contrat à l'entreprise *Construction des Pionniers*.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire taxe foncière d'investissement 2025.

ADOPTÉE

7.4 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – inspection du chemin du Lac-Jackson

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc souhaite procéder à une inspection du chemin du Lac-Jackson afin d'évaluer son état et déterminer les interventions nécessaires avant une éventuelle cession;

Considérant l'offre de service du département d'ingénierie de la MRC de Maskinongé;

2025-08-360

Il est proposé par Claude Frigon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil mandate le service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé à procéder à l'inspection du chemin du Lac-Jackson, au taux horaire de 125 \$, selon une estimation de 52 heures de travail ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 02 32000 411.

ADOPTÉE

7.5 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – ponceau chemin Saint-Joseph

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc doit procéder à l'évaluation et la conception d'un ponceau situé sur le chemin Saint-Joseph pour en effectuer la réparation;

2025-08-361

Il est proposé par Michel Goudreault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil mandate le

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé à procéder à l'inspection du chemin du ponceau sur le chemin Saint-Joseph, au taux horaire de 125 \$.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 02 32000 411.

ADOPTÉE

7.6 Mandat au service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé – PIRLL - ponceaux

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc souhaite déposer une demande dans le cadre du Programme d'intervention en infrastructures routières locales (PIRLL);

Considérant que le dossier concerne des interventions sur plusieurs ponceaux situés sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé peut appuyer la Municipalité pour l'analyse, la priorisation et la préparation des documents requis pour le dossier PIRLL en incluant les services suivants;

- L'élaboration des plans et devis;
- La conception hydrologique du ponceau et les notes de calcul associées;
- Le rapport de caractérisation des sols;
- La vérification de la conformité auprès des organisations concernées.

2025-08-362

Il est proposé par François Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil mandate la MRC de Maskinongé à préparer les plans et devis pour les trois ponceaux 344-009, 344-012, 344-013 et 344-020, selon l'estimation suivante :

Service	Taux	344-009	344-012	344-013	344-020
Technicien terrain	85.96 \$	257.88 \$	257.88 \$	257.88 \$	257.88 \$
Technicien bureau	85.96 \$	859.60 \$	859.60 \$	859.60 \$	859.60 \$
Ingénieur junior	94.43 \$	566.58 \$	566.58 \$	566.58 \$	566.58 \$

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 23 04000 721.

ADOPTÉE

08. URBANISME

8.1 Autorisation de signature – Acte de servitude – Lot 4 096 606

Considérant que la Municipalité doit acquérir une servitude consentie sur le lot 4 096 606;

Considérant que la signature d'un acte notarié est requise pour officialiser cette servitude;

2025-08-363

Il est proposé par Michel Goudreault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil autorise le

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

maire, M. Claude Mayrand, et la directrice générale, Mme Anne-Claude Hébert-Moreau, à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte notarié concernant l'établissement d'une servitude sur le lot 4 096 606, ainsi que tous les documents requis à cette fin, devant le notaire chargé du dossier.

Que cette dépense soit financée par la TECQ 2024-2028.

Que copie de la présente résolution soit transmise au notaire instrumentant.

ADOPTÉE

8.2 Avis de motion du premier projet de règlement 2025-07

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Claude Frigon, conseiller, qu'à cette même séance, il sera pris en considération pour adoption un premier projet de règlement 2025-07 modifiant les règlements suivants :

- le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2022-101;
- le Règlement sur les permis et certificats numéro 2022-102;
- le Règlement de zonage numéro 2022-103;
- le Règlement de lotissement numéro 2022-104;
- le Règlement sur les usages conditionnels numéro 2022-107.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

ADOPTÉE

8.3 Adoption du premier projet de règlement 2025-07

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 4 août 2025, par Claude Frigon ;

Considérant qu'un premier projet de Règlement 2025-07 a été transmis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent premier projet de règlement doit être adopté, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lue, dispensant ainsi la greffière d'en faire la lecture;

2025-08-364

Il est proposé par Claude Frigon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil procède à l'adoption du premier projet de règlement 2025-07, tel que présenté, modifiant les règlements 2022-101, 2022-102, 2022-103, 2022-104 et 2022-107.

ADOPTÉE

Le conseiller Monsieur Louis Tremblay se joint à la séance.

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

09. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Adoption du Règlement 2025-04 relatif aux compteurs d'eau

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 7 juillet 2025 par Louis Tremblay, conseiller;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil, au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec;

2025-08-365

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil adopte le Règlement 2025-04 relatif aux compteurs d'eau.

ADOPTÉE

10. ENVIRONNEMENT

10.1 Tarification – station de lavage des embarcations

Considérant l'importance de prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes dans les lacs du territoire municipal

Considérant que la Municipalité met à la disposition des citoyens et des visiteurs une station de lavage des embarcations;

Considérant la nécessité d'établir une tarification pour l'utilisation de cette station;

2025-08-366

Il est proposé par Michel Goudreau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil établisse la tarification suivante pour l'utilisation de la station de lavage des embarcations :

- 5 \$ pour les embarcations non motorisées
- 20 \$ pour les embarcations motorisées

Que cette tarification entre en vigueur immédiatement et demeure en vigueur jusqu'à modification par résolution du conseil.

ADOPTÉE

10.2 Dépôt d'une demande d'aide financière – Fonds de soutien à l'environnement – rayonnement local volet 3

Considérant que le Fonds de soutien à l'environnement – Rayonnement local volet 3, administré par Environnement Mauricie, vise à appuyer des initiatives environnementales locales favorisant la

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

protection, la mise en valeur ou la reconnaissance de milieux naturels ou patrimoniaux ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc souhaite être accompagnée dans une démarche structurée en vue de la demande de reconnaissance d'un paysage humanisé sur son territoire ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement durable et de préservation des caractéristiques paysagères, culturelles et naturelles du territoire municipal ;

2025-08-367

Il est proposé par Michel Goudreault, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents (6) que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de soutien à l'environnement – Rayonnement local volet 3 pour le projet intitulé Accompagnement pour la demande de reconnaissance d'un paysage humanisé.

Que la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Anne-Claude Hébert-Moreau, soit autorisé(e) à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à cette demande.

Que la Municipalité s'engage à respecter les conditions du programme et à collaborer activement à la mise en œuvre du projet, advenant l'acceptation de la demande.

Vote pour :
Michel Goudreault, conseiller
Diane Rivard, conseillère
Louis Tremblay, conseiller
Claude Frigon, conseiller
François Bruneau, conseiller

Vote contre :
André Bordeleau, conseiller

ADOPTÉE

11. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS

12. AUTRES SUJETS

13. PRÉSENCE À LA SÉANCE

Un total de 24 citoyens ont assisté à l'assemblée.

14. MENTION DES ÉLUS

L'organisme de bassin versant BVSM organise une corvée de nettoyage de la rivière Shawinigan le **6 août** (de 9 h à 12 h) : son site Facebook est disponible pour plus de détails. Ensuite, son personnel poursuivra le retrait des déchets les **6 et 7 août**, sur le tronçon qui s'étend du pont couvert jusqu'au Mont SM. Ces initiatives démontrent bien l'effervescence au sein de la communauté :

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- Deux midis-musique présentés à la Petite Place des Arts attirent régulièrement plus de 100 personnes : une initiative fortement appréciée de tous.
- La programmation estivale de la Halte du Parc inclut une Halte du Parc-spectacle : en matinée, la prestation des jeunes Mila et ses Magic Boys, suivie en après-midi du spectacle de Baptiste Prud'Homme
- Les soirées Impro du Parc, lancées cette année, constituent une nouvelle initiative culturelle locale.
- À l'Amphithéâtre au Cœur de la Forêt, le pianiste Roman Zavada s'est produit dans le cadre du spectacle « Forêt pour 2 pianos » : une prestation envoûtante qui a marqué les esprits
- Les expositions à la Petite Place des Arts poursuivent leur succès auprès des amateurs d'art local.
- La piste à rouleaux est désormais officiellement ouverte et accessible à tous.
- La murale engagée sur le centre communautaire est en cours de réalisation ; l'artiste Éloïse Chamberland réserve une belle surprise à la population.
- Les conseillers Michel Goudreault et Claude Frigon ont contribué activement à faire fonctionner la nouvelle station de lavage, opérationnelle depuis une semaine : un dossier initié par des citoyens, il y a plus de dix ans, qui atteint maintenant sa concrétisation.

Projets à venir :

- Développement des sentiers multi-usagers.
- Installation de panneaux d'information face au presbytère.
- Dans l'écoquartier, le lancement imminent de la construction de la rue et de l'aqueduc servira les futures résidences.

Saint-Mathieu-du-Parc compte sur la participation de ses résidents et de son personnel pour initier, soutenir et faire vivre ces projets. Toutes ces réalisations témoignent de cet engagement : merci à chacune et chacun pour leur implication authentique !

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 20 h 20.

APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES RÉSOLUTIONS

Je, Claude Mayrand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'alinéa 2 de l'article 142 du Code municipal du Québec.

Claude Mayrand
Maire
Président d'assemblée

Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et
greffière-trésorière